

## Cnis – Moyen terme 2019-2023

### **Commission « Entreprises et stratégies de marché » – Projets d'avis** *(version post-commission du 12/10/2018 validée par le président de la commission)*

#### **Observation d'une économie mondialisée**

##### **Avis 1. Développer l'observation de la mondialisation de l'économie et la mise à disposition des données en découlant**

Le Cnis note avec satisfaction l'engagement de l'Union européenne dans le projet Fribs (*Framework Regulation Integrating Business Statistics*) visant à développer la mise en perspective internationale des statistiques d'entreprises et à renforcer la cohérence dans ce domaine. Il encourage le service statistique public à poursuivre son implication dans le projet et les efforts qu'il déploie pour améliorer l'observation et l'analyse de la mondialisation de l'économie et accroître la mise à disposition et l'appropriation des données.

##### **Avis 2. Approfondir la connaissance des stratégies d'implantation des entreprises**

Le Cnis souhaite que le service statistique public poursuive le développement de ses outils d'observation et d'analyse des stratégies de localisation des entreprises et de leurs conséquences tant à l'échelle mondiale que nationale (compétitivité économique, attractivité des territoires).

##### **Avis 3. Suivre l'évolution de la mesure des flux d'échanges de biens et de services**

Le Conseil prend note des avancées dans les échanges de micro-données entre États membres de l'Union européenne concernant les flux intracommunautaires de biens (projet Simstat). Il estime que les travaux sur la qualité des informations qui seraient transmises dans ce cadre restent insuffisants. Il demande que soit portée la plus grande attention à la qualité des données et à être régulièrement informé des dispositions prises en la matière, notamment en matière de collecte nationale.

#### **Organisation et stratégies des entreprises**

##### **Avis 4. Consolider l'approche de l'entreprise en tant qu'unité économique**

Le Cnis salue l'introduction de la nouvelle définition de l'entreprise en tant qu'unité économique et des nouvelles catégories d'entreprise qui en découlent. Il recommande que cette nouvelle approche soit adoptée pour l'analyse économique structurelle par les services de la statistique publique et fasse l'objet d'une large diffusion. Il encourage les producteurs à faire preuve de la plus grande pédagogie en la matière.

##### **Avis 5. Suivre l'évolution des formes d'organisation des entreprises**

Les entreprises, dans leurs formes d'organisation (avec, par exemple, les micro-entreprises ou les plates-formes d'échanges) et dans leurs interrelations (par exemple, les différentes formes de sous-traitance, les réseaux de franchises) évoluent fortement en se diversifiant. Le Cnis souhaite que le service statistique public continue à s'adapter ses dispositifs de manière à suivre précisément ces évolutions du tissu productif, en particulier pour mieux observer les liens entre industrie et services.

##### **Avis 6. Affiner la mesure de l'innovation et de la recherche et développement**

L'innovation et la recherche et développement sont des sujets d'importance pour toutes les entreprises et les politiques publiques. Dans le contexte d'une économie mondialisée, ils sont des facteurs essentiels de compétitivité. Le Cnis souhaite que des réflexions engagées dans ce domaine conduisent à une clarification des frontières entre les différents concepts et que le dispositif d'observation soit consolidé et adapté aux évolutions et aux problématiques soulevées.

## **La transformation numérique de l'économie**

### **Avis 7. Adapter le dispositif d'observation statistique aux nouveaux usages du numérique par les entreprises**

La transformation numérique bouleverse l'ensemble de l'économie. Elle est au centre des mutations des structures productives. Le Cnis appuie les efforts entrepris pour mettre en place un dispositif d'observation permettant de mesurer et d'analyser, d'une part, les usages du numérique dans et par les entreprises, d'autre part, son impact sur l'organisation, le processus de production et la performance.

### **Avis 8. Mieux appréhender et mesurer le périmètre de l'économie numérique**

Le périmètre de l'économie numérique évolue et englobe aujourd'hui la plupart des secteurs d'activité. Le Cnis souhaite qu'une réflexion globale aboutisse à la caractérisation de ce périmètre, en lien avec les nomenclatures économiques internationales.

## **Les structures productives face au défi du développement durable**

### **Avis 9. Progresser dans la connaissance de l'économie sociale et solidaire**

L'économie sociale et solidaire est un secteur en expansion, mais sa définition reste encore imprécise et sa connaissance parcellaire. Le Cnis note avec satisfaction les analyses effectuées sur les associations. Il soutient les efforts de la statistique publique pour bien préciser le périmètre de l'économie sociale et solidaire et souhaite qu'elle poursuive ses travaux pour décrire et caractériser l'ensemble du secteur.

### **Avis 10. Développer l'observation et l'analyse des pratiques environnementales et sociales des entreprises**

Le Cnis marque un intérêt particulier pour les évolutions du système statistique permettant une meilleure observation des pratiques environnementales et sociales des entreprises. Au-delà de l'enquête Entreprises et développement durable qu'il soutient, il encourage les travaux qui amélioreront la connaissance des emplois et investissements liés aux pratiques de développement durable des entreprises.

### **Avis 11. Approfondir la connaissance des pratiques agricoles**

Le Cnis se félicite des avancées de la statistique publique dans le suivi des pratiques agricoles. Il encourage la poursuite des travaux entrepris pour mieux mesurer et analyser l'adaptation des exploitations agricoles aux enjeux des politiques agricoles et environnementales.